

## DÉCLARATION DE TÉMOIN

### RENSEIGNEMENTS SUR LE TÉMOIN

Nom [01/18] PRV

Sexe : Masculin

Prénom [01/18] PRV

Nom du père : [01/18] PRV

Autre(s) nom(s) utilisé(s) : Aucun

Nom de la mère [01/18] PRV

Lieu de naissance : BANGUI

Numéro de passeport/de pièce d'identité [01/18] PRV

Date de naissance/âge : [01/18] PRV

Nationalité(s) : Centrafricaine

Ethnie : [01/18] PRV

Religion [01/18] PRV

Langue(s) parlées : sango et français

Langue(s) écrites : français

Langue(s) utilisée(s) au cours de l'entretien : français

Emploi : [01/18] PRV

[01/18] PRV

## DÉCLARATION DE TÉMOIN

### Introduction

1. J'ai été présenté à **[01/18] PRV** qui m'ont dit être des enquêteurs pour le Bureau du Procureur (le Bureau) de la Cour pénale internationale (CPI).
2. Les enquêteurs m'ont expliqué ce qu'était la CPI et m'ont décrit son mandat. Ils m'ont également expliqué le rôle et la mission du Bureau au sein de la CPI.
3. Les enquêteurs m'ont expliqué qu'ils enquêtaient sur les événements qui se sont déroulés en République Centrafricaine (RCA) depuis août 2012. Ils m'ont également dit qu'ils avaient pris contact avec moi car ils pensaient que je pourrais détenir des informations permettant d'établir la vérité.
4. Je consens à ce que cet entretien se fasse en français. Je comprends et je parle parfaitement le français.
5. Les enquêteurs m'ont expliqué que je n'étais pas tenu de répondre à leurs questions. Ils m'ont précisé qu'ils cherchaient à connaître la vérité. Je consens à dire la vérité et je m'engage à apporter les réponses les plus complètes possibles et fidèles à ce que je sais et me rappelle.
6. Il m'a été précisé que tout renseignement que je fournissais au Bureau, en particulier mon identité, pourrait être communiqué aux parties à la procédure portée devant la CPI, et notamment aux juges, à l'accusé/aux accusés, au(x) conseil(s) de l'accusé/des accusés et aux représentants légaux des victimes.
7. Les enquêteurs m'ont expliqué pourquoi il était important de ne pas parler de ma collaboration avec le Bureau, ce que je comprends parfaitement.
8. Ayant bien compris tout ce qui précède, j'ai confirmé que j'acceptais de répondre aux questions des enquêteurs.
9. Les enquêteurs m'ont expliqué le déroulement de l'entretien. Ils m'ont indiqué qu'il était important que mon récit des événements soit aussi précis que possible et que, si j'ignorais la réponse à une question ou si je n'en comprenais pas le sens, je n'hésite pas à le leur signaler. J'ai bien noté que je devais distinguer les événements que j'ai vécus ou vus de ceux qui m'ont été rapportés par d'autres personnes.
10. Il m'a été précisé qu'à la fin de l'entretien, il me serait demandé de signer une déclaration écrite après avoir eu la possibilité de la relire et d'y apporter les corrections nécessaires ou des précisions.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin

**[01/18] PRV**

Page 2 sur 22

**[01/18] PRV**



# [01/18] PRV

## L'émergence ou l'apparition des Anti-Balaka en RCA

11. Au début, les Anti-Balaka n'étaient pas ordonnés ni organisés. Ils étaient un groupe d'autodéfense dirigé par Achille GODONAM. Ce groupe avait été créé pour se protéger contre les coupeurs de route. Dès l'arrivée des Seleka en CENTRAFRIQUE, GODONAM s'est retrouvé de l'autre côté de la frontière à GARAMBOULAI au CAMEROUN.
12. Certains éléments, comme ANDJILO, sont restés sur le terrain pour former ce groupe d'auto-défense appelé aujourd'hui " Anti-Balaka". Ces Anti-Balaka se trouvaient sur l'axe BOSSANGO-BOUCA-BATANGAFO et leurs bases principales se trouvaient dans ces différentes villes.
13. J'ai un proche parent, un grand frère qui s'appelle [01/18] PRV qui m'a donné aussi des informations sur BOSSANGO. Il me parlait beaucoup plus par contre des exactions de la Seleka. Mais au moment où les Anti-Balaka faisaient leurs attaques, [01/18] PRV avait déjà quitté la ville.
14. Il y avait aussi quelques militaires FACA notamment ceux de Garde Présidentielle (GP) de BOSSANGO qui se sont joints aux Anti-Balaka. Il s'agit par exemple de KEMA Florent, BAMA Clément, DEDANE etc.
15. GODONAM avait fui vers GARAMBOULAI pour se réfugier face à la progression des Seleka. Sa femme l'a plus tard suivi.
16. Ce sont les jeunes de la région de l'OUHAM qui se sont réorganisés notamment au niveau de BOSSANGO pour faire face à la Seleka.
17. GODONAM échangeait par voie téléphonique avec plusieurs de ses éléments qui étaient restés sur le terrain comme je vous l'ai indiqué lors de ma première audition. Je ne me souviens cependant plus très bien des noms de ces derniers.
18. [01/18] PRV sur le terrain. Dans la ville de BOSSANGO, [01/18] PRV qui étaient restés là-bas communiquaient de temps en temps et disaient que les gens sont en train de se préparer pour réagir suite aux actions de la Seleka. Les jeunes, des combattants, sont partis se cacher dans la brousse pour organiser la résistance et contrecarrer les actions des Seleka pour libérer certains de leurs villages. Il faut rappeler que la Seleka avait en effet incendié plusieurs villages.
19. GODONAM communiquait avec ses éléments, certains militaires par contre communiquaient avec ANDJILO de BOUCA pour les orienter et organiser les contre-

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin: [01/18] PRV

Page 3 sur 22

[01/18] PRV



attaques. Les éléments Anti-Balaka avaient des armes blanches et plus tard les GP (*Gardes présidentiels*) et quelques militaires les ont rejoints pour les aider.

20. Les enquêteurs m'ont demandé si je détiens des informations au sujet du village GOBERE en rapport avec l'émergence des Anti-Balaka?
21. Je ne maîtrise pas les événements qui sont déroulés à GOBERE. Je sais que GOBERE se trouve dans la zone de BOSSANGO et est proche des zones où GODONAM communiquait avec ses éléments.
22. Les enquêteurs m'ont demandé où se trouvait NGAISSONA en ce moment.
23. Au début lorsque la crise a éclaté, je crois que NGAISSONA était en FRANCE et je ne sais pas s'il était informé de ce qui se passait sur le terrain. C'est seulement après quand NGAISSONA est arrivé au CAMEROUN et a loué une résidence à DOUALA, qu'il s'est impliqué dans tout ce qui se passait au pays avec MOKOM père. MOKOM père se trouvait aussi au CAMEROUN.
24. NGAISSONA a passé un mois à DOUALA et après il s'est basé à YAOUNDE dans la résidence de BOZIZE dans le quartier Cité Golf. C'est de ce lieu que NGAISSONA communiquait avec les éléments Anti-Balaka y compris les militaires qui se trouvaient à la frontière de la CENTRAFRIQUE. Certains FACA avaient en effet fui pour se retrouver à BELOKO et à GARAMBOULAI. Tout ceci se passait avant l'attaque du 05 décembre 2013.
25. Je me souviens de ce que NGAISSONA avait commencé à intervenir plus concrètement dans tout se passait trois mois après l'arrivée de GODONAM à GARAMBOULAI. NGAISSONA et MOKOM père sont d'ailleurs partis à BERTOUA et GARAMBOULAI pour rencontrer Achille GODONAM ainsi que d'autres militaires basés à BELOKO.
26. Après le départ de BOZIZE du CAMEROUN, [01/18] PRV
27. [01/18] PRV  
[01/18] PRV sur ses frères d'armes qui étaient restés en RCA. Ils me disaient que certains FACA étaient cachés dans la montagne à BOY-RABE et d'autres à BERBERATI. [01/18] PRV échangeait donc avec eux pour savoir ce qui se passait sur le terrain.
28. [01/18] PRV avec qui j'échangeais aussi m'a dit que GODONAM était en communication permanente avec NGAISSONA et MOKOM père. Ma conviction est qu'ils préparaient l'attaque du 5 décembre. [01/18] PRV m'a aussi dit que NGAISSONA et MOKOM père étaient beaucoup en contact avec le Sergent-chef DEDANE qui était sur le terrain à BOSSANGO. Fred SEREFIO vivait dans une maison avec sa famille à YAOUNDE mais il était constamment en contact avec NGAISSONA

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin

[01/18] PRV

Page 4 sur 22

[01/18] PRV



et MOKOM père. Ils se retrouvaient souvent d'ailleurs à la résidence du Golf de BOZIZE.

29. GODONAM était venu à DOUALA pour rencontrer Danzoumi et Sani YALO. Ils ont tenu une réunion relative aux préparatifs pour la descente sur BANGUI. Ceci se passait bien avant le 5 décembre 2013. [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV sur le terrain. Le Colonel Danzoumi YALO et Sani YALO faisaient des réunions pour préparer et organiser les éléments notamment ceux de YEKATOM et les Anti-Balaka du sud.
30. [01/18] PRV [01/18] PRV s'éléments de BOUCA, BATANGAFO et BOSSANGOA se préparaient à ce moment-là à descendre sur la capitale BANGUI.
31. [01/18] PRV recevait de l'aide d'NGAISSONA mais il ne m'a pas précisé par contre de quelle aide il s'agissait. [01/18] PRV m'a aussi fait part des voyages fréquents de NGAISSONA et MOKOM père à la frontière pour rencontrer les éléments Anti-Balaka ainsi que les militaires qui s'y trouvaient.
32. Les enquêteurs m'ont demandé si [01/18] PRV m'avait donné les noms de certains FACA qui se trouvaient à la frontière.

33. [01/18] PRV [01/18] PRV

#### Les attaques des Anti-Balaka

34. Pendant les événements, [01/18] PRV Je communiquais avec lui et il m'a dit que les éléments de la Seleka l'avaient attaqué et que les Seleka avaient fui. [01/18] PRV m'a dit avoir enclenché ses attaques à partir de BENZAMBE et puis il est descendu vers BOSSANGOA, BOUCA et BOSSEMBELE pour se rendre vers BANGUI. C'est [01/18] PRV qui dirigeait le groupe des Anti-Balaka. [01/18] PRV [01/18] PRV après l'attaque du 05 décembre 2013. Un des [01/18] PRV [01/18] PRV aurait eu des échanges avec les éléments du frère d'ANDJILO. Cela avait mal tourné, ANDJILO était à côté et c'est ainsi qu'il a sorti son arme et [01/18] PRV [01/18] PRV
35. NDALE était le chef des Anti-Balaka de BOUAR et BELOKO. C'est lui qui commandait le côté frontalier entre le CAMEROUN et la CENTRAFRIQUE. [01/18] PRV [01/18] PRV
36. Il avait aussi un militaire nommé JUVENAL qui a participé à l'attaque de BELOKO.
37. JUVENAL résidait à YAOUNDE. Avant l'attaque de BELOKO, il est descendu à GARAMBOULAI pour rejoindre Steve YAMBETE qui habitait déjà là-bas. Ensemble ils ont attaqué BELOKO. Je ne maîtrise pas le mois exact de l'attaque de BELOKO.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin [01/18] PRV



38. Rocco MOKOM et Aaron OUILIBONA ont participé à l'attaque de BELOKO. Ils étaient soutenus financièrement par MOKOM, père. Ce dernier envoyait une femme pour leur donner des moyens. Elle faisait régulièrement les va-et-vient entre YAOUNDE et GARAMBOULAI. MOKOM père partait aussi là-bas régulièrement.
39. Les jeunes de la localité de BELOKO ont aussi participé à l'attaque. Je me souviens d'un monsieur du nom de Francis alias ALKANTO qui a participé à cette attaque. C'était chauffeur, un civil qui est devenu le leader de la zone de BELOKO. Il coordonnait l'attaque avec Aaron OUILIBONA, Rocco MOKOM et les autres dont JUNEVAL.
40. Je suis sûr que NGAISSONA était informé des attaques de BELOKO. Il résidait avec MOKOM père à YAOUNDE et les deux communiquaient avec GODONAM à la frontière. Ils communiquaient aussi beaucoup avec ceux de BELOKO.
41. NDALE a coordonné l'attaque de BOUAR, mais je ne sais pas avec qui d'autre. [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV mais je n'ai sans doute pas tous [01/18] PRV Je crois que l'attaque de BOUAR est survenue avant l'attaque du 5 décembre 2013.
42. NGAISSONA était certainement informé de l'attaque de BOUAR. Il était avec MOKOM père et ils étaient en train de soutenir les combattants de la frontière. Je ne peux pas vous dire si NGAISSONA les finançait mais avant la division entre MOKOM et NGAISSONA, ils étaient très proches.
43. Les enquêteurs m'ont demandé si je détiens plus d'informations sur les actions des Anti-Balaka de la région de BOSSANGOA, ZERE, OUHAM-BAC, BOUCA, BENZAMBE, NDJO et BOUAR.
44. Je sais qu'ANDJILO était très mobile dans cette zone avec les jeunes du village. DEDANE, , le Caporal BAMA Clément et Florent KEMA étaient les chefs qui coordonnaient cette zone. Les attaques de NDJO et BOSSEMBELE étaient coordonnées par DEDANE et KEMA. Les attaques de DAMARA et BOUCA étaient coordonnées par ANDJILO.
45. Je crois que NGAISSONA et Maxime MOKOM étaient informés des attaques dans la zone de BOSSEMBELE, NDJO, BOUCA et BOSSANGOA. [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV De la REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC), MOKOM fils envoyait des munitions de chasse à DEDANE. Il utilisait l'aide d'une dame commerçante qui voyageait entre BOSSANGOA et BANGUI pour transporter les munitions. Je ne connais pas l'identité de cette dame. MOKOM père envoyait de l'argent aux éléments sur le terrain avec l'aide d'une dame dont je ne connais pas le nom. DEDANE partageait les munitions qu'il recevait de Maxime MOKOM avec ANDJILO. DEDANE contactait Maxime MOKOM lorsqu'ils étaient en rupture de munitions sur le terrain.
46. L'attaque de BOUAR a été coordonnée par NDALE. C'est MOKOM père qui parlait avec NDALE. Quand l'attaque a eu lieu, [01/18] PRV pour obtenir plus de détails. Il m'a dit qu'il y avait eu un combat et que plusieurs Anti-Balaka étaient blessés.

#### DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin: [01/18] PRV



Les Anti-Balaka s'étaient déplacés vers la route de BOKARANGA. [01/18] PRV [01/18] PRV qu'il avait en vain essayé de joindre MOKOM père afin d'obtenir des moyens financiers pour pouvoir soigner les éléments blessés. Je pense que NGAISSONA était au courant de l'attaque de BOUAR car il était en communication constante avec GODONAM et NDALE.

47. [01/18] PRV

48. [01/18] PRV [01/18] PRV

[01/18] PRV Je prenais souvent de leurs nouvelles, mais je ne leur donnais pas de recommandations ou ordres opérationnels sur le terrain. Quand ils sont d'ailleurs partis de YAOUNDE, c'était plus difficile de communiquer avec eux.

Mes rapports avec [01/18] PRV

49. [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV

Vérification de certaines informations ayant [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV

50. Les enquêteurs m'ont fait remarquer que je semblais [01/18] PRV

[01/18] PRV

51. Cette information n'est pas vraie. [01/18] PRV [01/18] PRV

[01/18] PRV

Ce qui n'est pas le cas. Je suis d'ordinaire très affable avec tous mes compatriotes que je respecte. Lorsque je suis arrivé [01/18] PRV j'étais à [01/18] PRV et j'échangeais avec tout le monde sans distinction, mais je n'étais pas [01/18] PRV de quoi que ce soit. Qui [01/18] PRV

[01/18] PRV [01/18] PRV

[01/18] PRV de sujets de famille et des problèmes de notre pays.

52. [01/18] PRV

53. Les enquêteurs m'ont demandé si j'accompagnais [01/18] PRV [01/18] PRV

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin [01/18] PRV

Page 7 sur 22

[01/18] PRV



54.

[01/18] PRV

55. Les enquêteurs m'ont demandé si je détiens des informations substantielles au sujet du FROCCA.

56. Je n'ai pas participé à la formation du FROCCA.

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

organiser le FROCCA. Il m'a demandé [01/18] PRV et je le lui ai donné.

Quand KOKATE était de passage à YAOUNDE.

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

de l'organisation de FROCCA mais je n'y étais pas impliqué. C'était facile pour moi d'obtenir de l'information au sujet de l'organisation des patriotes Centrafricains par contre.

57. Les enquêteurs m'ont fait savoir qu'en

[01/18] PRV

[01/18] PRV

58. Je ne me souviens pas d'avoir dit cela à [01/18] PRV. D'ailleurs, les gens de [01/18] PRV étaient des Peulhs et les Anti-Balaka combattaient les Peulhs. Nous sommes des chrétiens et les combats étaient contre les Peulhs et les Musulmans à ce que je sache.

59. Les enquêteurs m'ont demandé si les Anti-Balaka devaient recevoir du matériel par avion au niveau des provinces.

60. DEDANE, KEMA et GODONAM étaient supposés obtenir du matériel militaire par avion, mais ils n'ont rien reçu. Ils ont juste reçu des munitions de chasse. Je sais que MOKOM leur avaient promis des armes, mais ce n'est jamais arrivé. Je ne sais pas où les armes étaient supposées être livrées mais ce matériel n'est jamais arrivé.

61. Les enquêteurs m'ont fait savoir qu'en novembre 2013 j'avais informé [01/18] PRV de ce que les Français voulaient aider les Anti-Balaka de DAMARA, mais que les SELEKA les avaient bloqués.

62. Je me souviens de ce que les Anti-Balaka de WENEZOUÏ ont eu l'aide des Français pour prendre l'aéroport de BANGUI. C'est un des éléments de WENEZOUÏ qui se nomme [01/18] PRV qui m'avait donné cette information. Leur objectif était de faire un "sit-in" autour de l'aéroport pour le départ de DJOTODIA. Je ne sais pas par contre ce qui s'est passé à DAMARA. J'avais des communications avec [01/18] PRV.

[01/18] PRV

[01/18] PRV

63. Les enquêteurs m'ont fait savoir qu'en novembre 2013, [01/18] PRV de ce que les gens de DAMARA et de BOSSEMBLELE étaient en manque de munitions. Ils m'ont demandé si cela est vrai.

[01/18] PRV

64. C'est [01/18] PRV qui était le chef et c'est lui qui a informé [01/18] PRV étaient dans la brousse pour entraîner les Anti-Balaka. En allant vers BOALI, ils ont été attaqués

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin

[01/18] PRV

Page 8 sur 22

[01/18] PRV



par les SELEKA et c'est en raison d'un manque de munitions qu'ils ont été bloqués entre BOSSEMBELE et BOALI.

65. Les enquêteurs m'ont dit qu'en novembre 2013 je cherchais à avoir le numéro d'un certain [01/18] PRV et de [01/18] PRV pour connaître leurs objectifs [01/18] PRV Ils m'ont demandé si je m'en souviens.
66. Je ne me souviens pas de cela. [01/18] PRV est actuellement aux USA et je ne le connaissais pas pendant qu'on était en exil. Je ne l'ai connu qu'après 2013.
67. Les enquêteurs m'ont demandé si j'avais discuté avec [01/18] PRV au sujet de l'offensive de BOUAR et de BETI après le 5 décembre 2013.
68. Je me souviens que j'en avais parlé avec NDALE qui m'a dit qu'ils étaient autour de BOUAR et qu'ils allaient attaquer les SELEKA.
69. Les enquêteurs m'ont demandé si quelqu'un me demandait d'obtenir des informations de [01/18] PRV sur ce qui se passait sur le terrain.
70. Personne ne me demandait d'obtenir des informations à [01/18] PRV Je sais par contre que MOKOM père avait des contacts permanents avec [01/18] PRV [01/18] PRV Ce sont d'ailleurs ces derniers qui m'ont dit cela. Il y a eu des attaques avant et après le 05 décembre 2013, et souvent [01/18] PRV pour aussi obtenir des informations au sujet de ce qui se passait dans notre pays.
71. Les enquêteurs m'ont demandé si je connaissais [01/18] PRV ; si oui dans quel cadre/ contexte et quel rôle éventuel il a pu jouer au sein du mouvement Anti-Balaka.
72. [01/18] PRV Je le connais. Nous sommes du même village il est d'ethnie [01/18] PRV C'est un [01/18] PRV mais je n'ai pas eu de communication spécifiques avec lui lors de la crise. Quand [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV
73. Je ne sais pas si [01/18] PRV a joué un rôle dans les attaques et aussi dans le mouvement Anti-Balaka. Je sais qu'il était à DOUALA et moi j'habitais à YAOUNDE. Je ne maîtrise pas ses activités. Je crois que nous avons parlé qu'une seule fois pour prendre des nouvelles. Je n'ai pas vraiment eu des communications avec [01/18] PRV sur les événements qui se sont passés dans notre pays.
74. Les enquêteurs m'ont demandé si en février 2014 j'avais demandé à [01/18] PRV de communiquer avec [01/18] PRV pour alerter l'équipe de BERTOUA afin de renforcer CARNOT.
75. Je ne me souviens pas d'une conversation avec [01/18] PRV pour demander des [01/18] PRV Toute l'information de BOSSEMBELE [01/18] PRV

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin [01/18] PRV

Page 9 sur 22

[01/18] PRV



76. Les enquêteurs m'ont demandé si j'ai transmis les contacts de certains éléments à [01/18] PRV
77. Je me souviens qu'après la création du FROCCA, [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV contactait souvent et on échangeait sur la situation du pays, sur les informations politiques et l'organisation du FROCCA et ce, en rapport avec Levi YAKITE dont il parlait toujours.
78. Les enquêteurs m'ont demandé si j'ai participé d'une manière ou d'une autre aux opérations du 5 décembre 2013.
79. [01/18] PRV dit que KPEFIO est parti pour DOUALA pour des réunions avec le groupe d'Yvon SONGUET, Sani YALO, KOKATE, Marcelin YALIMINDE et GOKE Boston (qui vit actuellement en France).
80. KPEFIO aurait reçu de l'argent de YALO pour financer les Anti-Balaka de NDALE et BOUAR. Deux jours après son départ pour DOUALA, KPEFIO s'est déplacé vers GARAMBOULAI avec Fleury PABANDJI en une troisième personne dont je ne me souviens plus du nom. Arrivé à GARAMBOULAI, la police Camerounaise les a arrêtés. KPEFIO a dû payer 5 millions de CFA pour être libéré avec PABANDJI. La troisième personne a refusé de payer et il a dû rester en prison. KPEFIO est resté à GARAMBOULAI et PABANDJI est revenu à DOUALA.
81. Les enquêteurs m'ont demandé si [01/18] PRV
82. [01/18] PRV [01/18] PRV travaillait dans une ONG nationale dont j'oublie le nom à BANGUI. Je ne l'ai pas connu dans le cadre du mouvement Anti-Balaka et je ne l'ai pas non plus vu au CAMEROUN. Je ne maîtrise pas son rôle pendant les événements et je ne sais pas s'il fréquentait NGAISSONA ou MOKOM père. Je ne connais pas ses relations, ni amitiés.
83. Les enquêteurs m'ont dit qu'en octobre 2013 [01/18] PRV à dit à [01/18] PRV que je recherchais le numéro des gens de [01/18] PRV et que je voulais qu'il demande de communiquer avec [01/18] PRV pour obtenir le numéro. Les enquêteurs m'ont demandé ce qu'il en est.
84. [01/18] PRV
85. Les enquêteurs m'ont demandé si je connaissais le sergent [01/18] PRV
86. Je ne le connais pas. Je connais un [01/18] PRV mais il n'est pas militaire.
87. Les enquêteurs m'ont demandé si je connaissais [01/18] PRV
88. [01/18] PRV

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin [01/18] PRV

Page 10 sur 22

[01/18] PRV



aussi connu dans le cadre de ses fonctions de la [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV Je ne l'ai pas connu comme combattant ou comme ayant participé à ce qui a trait au mouvement Anti-Balaka.

89. Les enquêteurs m'ont demandé si j'ai effectué un déplacement à DOUALA en avril 2013 et si j'ai vu [01/18] PRV à cette occasion.
90. Je ne suis parti qu'une seule fois à DOUALA [01/18] PRV en avril 2013. Nous avons fait un aller-retour pour [01/18] PRV Je n'ai par contre jamais vu [01/18] PRV à DOUALA. [01/18] PRV ne s'est jamais déplacé à DOUALA avec KOKATE. KOKATE était avec YAKITE, YALIMINDE, SONGUET et BOSTON.
91. [01/18] PRV [01/18] PRV et il faisait partie de [01/18] PRV et il est de CARNOT. Pendant les événements nous nous sommes tous retrouvés vers la frontière Camerounaise dans [01/18] PRV et nous avons fait la route ensemble pour YAOUNDE. Nous étions en fuite pour le CAMEROUN. [01/18] PRV [01/18] PRV à YAOUNDE. [01/18] PRV vivait avec sa femme dans la maison.
92. Les enquêteurs m'ont demandé si quelqu'un d'autre portait le [01/18] PRV [01/18] PRV
93. Je ne connais personne d'autre qui portait ce nom, à ce que je sache, j'étais le seul qui portais ce nom.
94. Les enquêteurs m'ont demandé si en novembre 2013 j'ai informé [01/18] PRV que NGAISSONA avait acheté des Thurayas.
95. Je ne me souviens pas de cela. Je n'ai pas parlé de cela avec [01/18] PRV nous parlions seulement de ce qui se passait dans notre pays et je ne communiquais pas non plus avec NGAISSONA. Je ne connais rien sur les Thurayas. Ce que je sais, c'est que [01/18] PRV m'a dit que MOKOM père faisait de fréquents déplacements à la frontière et il donnait de l'argent aux éléments. Il envoyait aussi de l'argent par Western Union or Express Union. [01/18] PRV ne m'ont jamais non plus appelé avec un appareil Thuraya.
96. Les enquêteurs m'ont demandé si en novembre 2013 [01/18] PRV m'avait appelé [01/18] PRV
97. Je connais [01/18] PRV [01/18] PRV Au mois de novembre 2013, [01/18] PRV était à ZONGO. Je n'ai pas communiqué avec lui pendant notre exil. J'ai parlé avec lui quand je suis retourné à BANGUI. Je ne me souviens pas des numéros de téléphone que j'utilisais au CAMEROUN. Je me souviens par contre du fait que c'est un numéro de la compagnie téléphonique Orange que j'utilisais.
98. Les enquêteurs m'ont demandé si je reconnais le numéro suivant [01/18] PRV

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin [01/18] PRV



99. Ce numéro ne me dit rien.

100. Les enquêteurs m'ont demandé si je reconnais le numéro suivant [01/18] PRV

101. Oui, je crois bien que j'utilisais ce numéro au CAMEROUN, mais il faudrait que je communique avec des interlocuteurs à DOUALA pour vous le confirmer.

102. Les enquêteurs m'ont demandé si entre février et mars 2014 j'utilisais le numéro [01/18] PRV

103. Entre février et mars 2014, j'étais encore au CAMEROUN. Je ne suis retourné à BANGUI qu'en avril 2014 et je peux vous confirmer que je n'utilisais pas mon numéro en roaming. Je n'utilisais pas de numéro de la RCA quand je me trouvais au CAMEROUN. Il se peut qu'une autre personne ait enregistré un numéro en mon nom, mais je n'étais pas à BANGUI en janvier 2014. Souvent quand des [01/18] PRV [01/18] PRV je leur achète une carte SIM à mon nom que je leur prête. Quand [01/18] PRV je récupérais la SIM et il m'arrivait de l'utiliser. Et il est possible que certains proches qui sont dans les Anti-Balaka aient pu m'appeler ou que j'ai pu aussi les appeler. Je ne m'en souviens pas.

104. Les enquêteurs m'ont demandé si c'est possible qu'une autre personne ait pu enregistrer un numéro avec mon nom et ma carte d'identité.

105. Ceci est possible. À BANGUI, dans le cadre de ma [01/18] PRV je peux utiliser différents numéros téléphoniques provisoires notamment quand [01/18] PRV Je vous donne un exemple, [01/18] PRV j'ai acheté une nouvelle carte SIM provisoire. Au CAMEROUN, si la carte SIM n'est pas rechargée en crédits pendant deux ou trois mois, elle se désactive. Quand je suis de [01/18] PRV je prends toujours une nouvelle carte SIM. Ceci peut expliquer cela.

106. Les enquêteurs m'ont demandé si j'étais en contact avec [01/18] PRV pendant que j'étais à DOUALA.

107. Au début des événements, quand je me suis déplacé pour le CAMEROUN, [01/18] PRV [01/18] PRV étaient restés sur place à BANGUI. J'avais essayé de joindre [01/18] PRV pour qu'il puisse les secourir. Malheureusement, il avait perdu son téléphone et c'est un certain Colonel Seleka [01/18] PRV était en RDC de mars à décembre 2013. Il est revenu à BANGUI après la démission de DJOTODIA. En décembre 2013, j'étais encore au CAMEROUN et je ne me souviens pas l'avoir joint téléphoniquement. Je n'ai pas communiqué avec [01/18] PRV pendant que j'étais au CAMEROUN comme je l'ai indiqué.

108. Les enquêteurs m'ont demandé si en Janvier 2014, j'avais demandé à [01/18] PRV de transmettre à [01/18] PRV le numéro [01/18] PRV

#### DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin [01/18] PRV

Page 12 sur 22

[01/18] PRV



109. Je ne connais pas ce numéro supposé être celui [01/18] PRV. Quand je suis revenu à BANGUI, j'ai obtenu le numéro de TELECEL [01/18] PRV. C'est [01/18] PRV.

110. J'aimerais préciser quelque chose; certaines personnes peuvent venir vous rencontrer à la Cour pour avoir du plaisir et se rendre importants. Ils vont vous donner de fausses informations pour vous mettre sur la mauvaise voie, ils essaient de vous distraire par rapport à la réalité des faits.

111. Les enquêteurs m'ont précisé que les informations qu'ils ont en leur possession ne viennent pas spécifiquement d'une personne en particulier mais se situent dans un cadre global d'investigations.

112. Les enquêteurs m'ont demandé si j'avais d'autres informations concernant NGAISSONA qui pourrait intéresser l'enquête.

113. NGAISSONA, MOKOM père, KOKATE et YAKITE ont tenu une dernière réunion à résidence GOLF au CAMEROUN avant leur retour à BANGUI. Au cours de cette rencontre, ils avaient décidé que NGAISSONA serait le porte-parole des Anti-Balaka. Quand NGAISSONA est revenu à BANGUI, il y a eu une réunion chez lui à BOY-RABE avec tous les Com-Zones. Pendant cette réunion, il s'est présenté comme étant le Coordinateur des Anti-Balaka et cela a créé une division entre lui, KOKATE et YAKITÉ. Ceci a continué et six à sept mois plus tard, il y a eu une division entre lui et MOKOM fils qui voulait lui aussi devenir Coordinateur. Il y avait une séparation entre MOKOM fils, qui représentait BOZIZE et NGAISSONA qui avait le soutien des Anti-Balaka, y compris ANDJILO.

114. [01/18] PRV  
du Com-Zone de la zone de l'OUHAM, Florent KEMA. Le parti PCUD de NGAISSONA est représenté par les chefs Anti-Balaka.

115. Lorsque NGAISSONA est arrivé à YAOUNDE en provenance de DOUALA, il était conduit par son [01/18] PRV. NGAISSONA se déplaçait entre DOUALA, GARAMBOULAI et BERTOUA pour rencontrer des anciens militaires, des GP qui se sont enfuis vers cette zone. Tous les gardes du corps étaient à BERTOUA sous la direction du colonel NGBOYA. NGAISSONA est resté à la résidence de BOZIZE à YAOUNDE où il collaborait directement avec MOKOM père comme je l'ai expliqué. Je ne sais pas s'il y a eu des transferts d'armes, mais NGAISSONA a donné de l'argent à MOKOM père ou à Fred SEREFIO qui à leur tour, les transmettaient aux troupes Anti-Balaka. Les transactions se faisaient surtout par Express Union.

116. Je sais que par rapport à ces transferts et remises e fonds, Olivier KOUDEMON alias GBAGBOUMA et le Lieutenant LAMKAGUE avaient été arrêtés à la frontière vers BERTOUA par la police Camerounaise car ils retiraient beaucoup d'argent.

#### DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin: [01/18] PRV



117. NGAISSONA était pleinement engagé dans le processus de coordination des actions Anti-Balaka avant même son retour au pays. Et il continué cela une fois officiellement proclamé ou désigné Coordinateur des Anti-Balaka.

118. Je ne connais pas les sommes exactes qui étaient transférées aux éléments Anti-Balaka à la frontière. Je me souviens qu'une fois [01/18] PRV

[01/18] PRV

Les autorités lui ont pris son numéro et ont tenté de joindre [01/18] PRV qui a immédiatement décidé de changer son numéro de téléphone ayant pris peur. Le montant qu'il avait transféré était de 800 000 CFA. La dame, dont je ne connais pas le nom, était chargée de procéder aux remises de fonds. Les transactions de [01/18] PRV se faisaient de YAOUNDE.

119. NGAISSONA se déplaçait souvent vers la frontière de la RCA, mais je ne sais pas à quelle fréquence. NGAISSONA se déplaçait toujours avec [01/18] PRV

[01/18] PRV NGAISSONA avait une Mercedes de couleur grise. Quand il habitait à DOUALA, NGAISSONA se déplaçait seul mais quand il a déménagé à YAOUNDE, il se déplaçait avec MOKOM père. Je crois qu'il a déménagé à YAOUNDE au mois d'octobre ou novembre, 2013. [01/18] PRV

[01/18] PRV NGAISSONA était avec les [01/18] PRV Je l'ai simplement salué et je suis parti. [01/18] PRV Il était vraiment renfermé et ne parlait jamais de plans d'actions opérationnelles ouvertement. Mais tout le monde savait qu'il était un pion essentiel dans tout ce qui se passait à la frontière.

120. L'objectif du financement des éléments à la frontière était de chasser les Seleka de la RCA.

121. Je vous confirme que MOKOM père a fait des transferts à MOKOM fils pour acheter des munitions artisanales. Je sais que NGAISSONA et MOKOM ont envoyé de l'argent, mais je ne peux pas vous dire s'ils ont soutenu les Anti-Balaka d'une autre manière notamment par des achats d'armements.

122. Les enquêteurs m'ont demandé d'où provenait l'argent que NGAISSONA transmettait ou transférait aux éléments Anti-Balaka.

123. Je ne peux pas vous dire d'où provenait l'argent que NGAISSONA envoyait aux Anti-Balaka. NGAISSONA est un homme d'affaires qui a beaucoup de moyens et le CAMEROUN était comme son une deuxième pays. Il avait une compagnie de transport et il faisait aussi venir des conteneurs de CHINE et de DUBAÏ. NGAISSONA faisait aussi du commerce de véhicules neufs.

124. NGAISSONA avait plusieurs employés qui travaillaient avec lui [01/18] PRV [01/18] PRV

125. Du CAMEROUN, je crois bien que NGAISSONA avait la capacité de suivre les opérations des Anti-Balaka dans la région de l'OUHAM avant leur arrivée à BANGUI. Il

**DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI**

Déclaration de témoin [01/18] PRV

Page 14 sur 22



était régulièrement en communication avec DEDANE et GODONAM donc pour moi, forcément NGAISSONA était informé des attaques dans la région de l'OUHAM.

126. Quand NGAISSONA est revenu à BANGUI, je ne sais pas s'il a continué à faire des transferts d'argent. NGAISSONA demeurait dans la maison de son père à BOY-RABE d'où il gérait son quotidien. Les éléments Anti-Balaka venaient le rencontrer chez lui pour les réunions et pour obtenir de l'argent ou une aide.
127. Les enquêteurs m'ont demandé si je détiens des informations potentielles au sujet de GUEN.
128. Je connais le village de GUEN à côté de GADZI dans la région de la MAMBERE-KADEI. Le village est proche de la zone de [01/18] PRV. Je sais qu'avant les élections, il a eu des barrières érigées par des Anti-Balaka pour soutirer de l'argent aux populations, mais actuellement, ils ne le font plus. Je n'ai pas d'information sur les événements qui sont déroulés à GUEN en 2014. Un de mes [01/18] PRV se dit chef Anti-Balaka dans cette zone.

#### Identification de certaines personnes

129. Les enquêteurs m'ont demandé si je connais les personnes ci-après; si oui dans quel contexte/cadre. Ils m'ont aussi demandé d'indiquer éventuellement si ces personnes ont pu jouer un rôle d'une manière ou d'une autre dans le mouvement Anti-Balaka.

130. [01/18] PRV Ce nom ne me dit rien.

131. [01/18] PRV Ce nom ne me dit rien à priori. Mais je sais que [01/18] PRV de YEKATOM RHOMBOT s'appelait [01/18] PRV. Je ne sais pas si c'est de lui qu'il s'agit.

132. [01/18] PRV Je connais un Lieutenant [01/18] PRV qui est un [01/18] PRV mais je ne connais pas de Colonel [01/18] PRV pourrait être un des [01/18] PRV de BOZIZE, mais je ne suis pas sûr car les [01/18] PRV nous les appelons seulement par leur rang, Capitaine par exemple. À la résidence de BOZIZE à YAOUNDE, il y avait [01/18] PRV [01/18] PRV

133. Les enquêteurs m'ont demandé si je suis au courant d'éventuelles transactions financières entre NGAISSONA et [01/18] PRV.

134. Je ne suis pas au courant de telles transaction financières.

135. [01/18] PRV Je ne le connais pas.

136. 12 PUISSANCES : C'est un Chef Anti-Balaka qui opérait à BOGANGOLO et à DAMARA. Il dépendait de NGAISSONA. Quand NGAISSONA est rentré à BANGUI, c'est lui qui coordonnait tous les Anti-Balaka. Lors de mon précédent entretien, je vous

#### **DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI**

Déclaration de témoin [01/18] PRV

Page 15 sur 22

[01/18] PRV



ai donné l'exemple du camion qui avait été volé à BOY-RABE. C'est NGAISSONA qui a dû intervenir auprès de 12 PUISSANCES pour que ce véhicule soit restitué.

137. Alfred YEKATOM : C'est un FACA et il était un Chef Anti-Balaka. YEKATOM contrôlait la zone au sud de BANGUI. Quand NGAISSONA est arrivé à BANGUI, il y a eu premier meeting qui a regroupé tous les Com-zones y compris YEKATOM. YEKATOM coordonnait les attaques vers le 3<sup>ème</sup> arrondissement, le PK5, le PK9 jusqu'à la sortie de BANGUI. L'adjoint de YEKATOM était Habib BEINA. BEINA était quelqu'un de cruel et coordonnait le sud de BANGUI avec YEKATOM. [01/18] PRV

[01/18] PRV Habib BEINA pour des faits de braquage de véhicules etc.

138. Maxime MOKOM [01/18] PRV

**[01/18] PRV**

[01/18] PRV Maxime MOKOM a joué un rôle prépondérant dans le mouvement Anti-Balaka, cela est incontestable. J'ai déjà expliqué les actions qu'il a eu à mener.

139. **[01/18] PRV**

140. L'Ambassadeur OGUERE : [01/18] PRV C'est un Pasteur. Il était le Secrétaire Général intérimaire du KNK. C'est en 2012 je crois qu'il avait été nommé Ambassadeur de la RCA au CAMEROUN par BOZIZE. Je l'ai vu deux fois à l'Ambassade car je m'y étais rendu pour solliciter une carte consulaire qui me permettrait de circuler. OGUERE est parti en France début Avril 2013. Il se trouve actuellement à BANGUI. Je vous ai fait part du rôle qu'il a pu jouer dans le mouvement Anti-Balaka lors de ma première audition. Quand BOZIZE est arrivé à YAOUNDE, le même jour l'Ambassadeur OGUERE est passé le voir à l'hôtel HILTON.

141. [01/18] PRV Je le connais, c'est un ancien DG de la police. C'est un [01/18] PRV [01/18] PRV nous sommes de la même région et il est [01/18] PRV Je crois qu'il travaille pour [01/18] PRV Je n'ai pas son numéro de téléphone par contre.

142. [01/18] PRV c'est un ancien Ministre des affaires étrangères de BOZIZE. Il n'était pas avec nous au CAMEROUN. Il vivait auparavant à [01/18] PRV où se trouve sa famille. Je n'ai pas entendu son nom comme étant lié d'une manière ou d'une autre aux Anti-Balaka. [01/18] PRV [01/18] PRV

143. [01/18] PRV je pense avoir déjà parlé de lui dans ma première déclaration. [01/18] PRV est celui qui servait de relais dans le cadre des transactions financières entre Goke BOSTON, Marcelin YALIMINDE et les Anti-Balaka. GOKE

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin **[01/18] PRV**

Page 16 sur 22

[01/18] PRV



Boston et YALIMINDE lui remettaient de l'argent qu'il devait à son tour transmettre aux Anti-Balaka notamment ceux du groupe de WENEZOU. [01/18] PRV est maintenant à BANGUI et il travaille dans la [01/18] PRV

[01/18] PRV

144. [01/18] PRV : Je sais qu'il y avait un monsieur qui était le [01/18] PRV d'Yvon SONGUET et qui se nommait [01/18] PRV je ne sais pas si c'est de cette personne qu'il s'agit. Yvon SONGUET était toujours avec lui. Je ne sais pas ce que faisait ce [01/18] PRV et je ne sais pas non plus s'il a pu participer aux réunions au CAMEROUN.

145. Bernard MOKOM : Il se trouve en ce moment à BANGUI. [01/18] PRV J'ai suffisamment parler de lui lors de mes auditions.

146. [01/18] PRV : Ces noms ne me disent rien.

147. [01/18] PRV mais, depuis [01/18] PRV il a obtenu un travail. Il coordonnait les activités des Anti-Balaka à [01/18] PRV [01/18] PRV Une fois, je suis allé chez [01/18] PRV [01/18] PRV DOUALA pour ensuite retourner à BOUAR. [01/18] PRV [01/18] PRV est actuellement [01/18] PRV

[01/18] PRV

148. [01/18] PRV Je le connais très bien. C'est un ancien [01/18] PRV [01/18] PRV mais il [01/18] PRV Pendant les événements, il était à DOUALA mais il n'était pas très actif, il était réfugié. Je l'ai vu deux fois au restaurant à DOUALA, mais nous n'avons pas parlé des événements liés aux Anti-Balaka. Je ne sais pas non plus s'il était à KINSHASA (RDC).

149. [01/18] PRV Ce nom ne me dit rien.

150. [01/18] PRV

qu'à YAOUNDE, la vie était difficile pour elle, elle n'avait pas beaucoup d'argent. Son

[01/18] PRV

151. Les enquêteurs m'ont demandé si j'ai effectué un déplacement au [01/18] PRV pendant que je me trouvais au CAMEROUN.

152. Je n'ai jamais fait de déplacement au [01/18] PRV et je n'ai jamais eu l'intention de m'y rendre.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin [01/18] PRV

Page 17 sur 22

[01/18] PRV



153. [01/18] PRV Ce nom ne me dit rien.

154. **[01/18] PRV**

[01/18] PRV à BANGUI, vers la Cité Jean XXIII. Je ne l'ai pas rencontré pendant que j'étais au CAMEROUN. Il était plus proche de BOZIZE, c'était un de ses [01/18] PRV. À GARAMBOULAI, je ne peux pas vous dire qui était son responsable ou à qui il rendait compte. Je sais que Steve YAMBETE travaillait avec lui.

155. [01/18] PRV C'est un jeune universitaire qui militait au KNK et il était membre de COCORA. [01/18] PRV travaillait avec YAKITE. Pendant la crise, [01/18] PRV est resté à BANGUI. Actuellement il travaille au [01/18] PRV. Je n'ai pas son contact mais je peux l'avoir. Je n'ai pas d'informations exactes sur lui en rapport avec les Anti-Balaka. Je sais que pendant que [01/18] PRV était en exile, il communiquait beaucoup avec [01/18] PRV.

156. [01/18] PRV Il était le [01/18] PRV [01/18] PRV C'est un ancien [01/18] PRV. Lors des événements il était parti vivre en France. Maintenant il travaille au [01/18] PRV de BOZIZE et parlait de temps en temps avec Maxime MOKOM. [01/18] PRV communiquait avec [01/18] PRV mais il ne m'a pas parlé du contenu de leurs échanges. Je ne peux pas vous dire si [01/18] PRV communiquait avec NGAISSONA ou pas. Maxime MOKOM [01/18] PRV KOLIOS est passé le voir. KOLIOS est d'ethnie [01/18] PRV.

157. [01/18] PRV C'est un ancien chef Anti-Balaka de BOSSANGO, [01/18] PRV [01/18] PRV A BOSSANGO, c'est DEDANE qui coordonnait les activités des Anti-Balaka, je crois qu'il était sous le commandement de DEDANE. [01/18] PRV était très actif dans le mouvement Anti-Balaka, Je n'ai pas ses contacts mais je confirme qu'il travaille maintenant comme FACA et je l'ai vu dans la base militaire ici à BANGUI.

158. [01/18] PRV Ce nom ne me dit rien.

159. [01/18] PRV Je le connais, c'est un ancien [01/18] PRV Il vivait avec sa famille à YAOUNDE pendant la crise. [01/18] PRV [01/18] PRV La première fois, j'étais venu [01/18] PRV La deuxième fois, c'était quand [01/18] PRV Je me suis déplacé [01/18] PRV [01/18] PRV Je n'ai pas son numéro mais je peux l'obtenir.

160. [01/18] PRV Nous sommes [01/18] PRV à BANGUI. Il était dans le [01/18] PRV a finalement [01/18] PRV [01/18] PRV Je ne sais pas s'il a joué un rôle au sein des Anti-Balaka. Il est le [01/18] PRV Il était impliqué dans la COCORA en 2012. Chaque matin il faisait des [01/18] PRV [01/18] PRV Il passait des messages pour soutenir le

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin [01/18] PRV

Page 18 sur 22

[01/18] PRV



Président BOZIZE.

[01/18] PRV

[01/18] PRV qu'il fallait être vigilant et qu'il fallait dénoncer les Seleka. Il faisait l'apologie des actions de la COCORA. Quand les Seleka sont arrivés il est parti en RDC. Je n'ai pas de contact avec lui. Je n'ai pas son numéro de téléphone.

161. [01/18] PRV Il faisait aussi partie de ceux qui animaient les [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV Pendant la crise il est parti en RDC. Je n'ai pas son numéro de téléphone mais je peux l'obtenir.

162. [01/18] PRV Il était membre du KNK comme responsable de la communication. Il participait aussi [01/18] PRV Pendant la crise, il était en RDC. Je ne sais pas les activités qu'il menait en RDC par contre.

163. [01/18] PRV C'est un ancien [01/18] PRV En 2012 il se trouvait en FRANCE et il y est resté pendant la crise. Je ne sais pas s'il a participé ou non à des réunions en FRANCE avec le clan BOZIZE ou avec BOZIZE lui-même.

164. [01/18] PRV Ce nom ne me dit rien.

165. [01/18] PRV Ce nom ne me dit rien.

166. [01/18] PRV : Ce nom ne me dit rien.

167. [01/18] PRV il habite maintenant à BANGUI. Je le vois souvent, mais je n'ai pas son numéro de téléphone. Il est toujours dans l'armée. Lors de la crise il était basé à BELOKO et il était actif dans le mouvement Anti-Balaka.

168. [01/18] PRV : Ce nom ne me dit rien.

169. [01/18] PRV C'est le [01/18] PRV [01/18] PRV Il est très proche de NGAISSONA et quand NGAISSONA est parti en exil, c'est lui qui [01/18] PRV [01/18] PRV

170. Les enquêteurs m'ont demandé si à ma connaissance François BOZIZE finançait les Anti-Balaka.

171. Je ne peux pas vous dire si BOZIZE finançait ou pas les Anti-Balaka. [01/18] PRV [01/18] PRV Je sais que BOZIZE était en contact téléphonique avec le Colonel NGBOYA. NGBOYA vivait à BERTOUA pendant que moi [01/18] PRV Un jour,

[01/18] PRV

172. Les enquêteurs m'ont demandé si j'ai reçu [01/18] PRV [01/18] PRV pendant que je me trouvais au CAMEROUN.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin [01/18] PRV

Page 19 sur 22

[01/18] PRV



173. Je n'ai pas reçu une telle [01/18] PRV que je peux dire c'est que quand BOZIZE devait partir du CAMEROUN pour l'UGANDA [01/18] PRV

[01/18] PRV

174. Les enquêteurs m'ont demandé si je suis en possession éventuelle de certains documents qui pourraient être utiles à la manifestation de la vérité dans le cadre de l'enquête.

175. Je ne détiens pas de documents qui puissent intéresser votre enquête mais je peux demander à [01/18] PRV certaines informations utiles lorsque nous nous retrouverons [01/18] PRV il a peut-être des documents qui pourraient vous intéresser.

176. Les enquêteurs m'ont demandé si je détiens des informations substantielles au sujet de la COCORA, notamment les objectifs de cette organisation, ses actions et ses animateurs.

177. C'est Levi YAKITE qui dirigeait la COCORA. C'est lui qui avait pris l'initiative personnelle d'utiliser les jeunes pour barrer la route aux Seleka qui avait déclenché ses actions vers NDELE et BRIA dans le but de réduire leur avancée. YAKITE a activé les jeunes de BANGUI pour ériger des barricades çà et là dans les quartiers. Il les encourageait et ces jeunes gens procédaient à des contrôles et fouilles des véhicules pour selon eux rechercher les Seleka.

178. Il y avait des membres du parti KNK qui faisaient aussi partie de la COCORA. Je peux citer YAKITE, Javon Papa ZAMA, Abakar PIKO, David BANGA, Steve YAMBETE, Didatien KOSSIMATCHI. Tous les jeunes de la COCORA dans le nord-ouest de BANGUI, 4<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissement, BIMBO, BEGOUA, sont devenus des Anti-Balaka. Je peux vous donner deux exemples concrets de personnes que je connais; Henri NGOUPANDE (qui habite le 8<sup>ème</sup> arrondissement) et Firmin GUELE (4<sup>ème</sup> arrondissement). GUELE est devenu FACA.

179. En 2012, les jeunes se retrouvaient au domicile de Levi YAKITE pour préparer les actions de la COCORA. En ce moment, ils ne parlaient pas de musulmans mais ils parlaient beaucoup plus de djihadistes Soudanais et Tchadiens.

180. En 2012, NGAISSONA était Ministre de la jeunesse et je ne l'ai pas vu participer par contre aux réunions de la COCORA. Je ne peux pas vous dire s'il contribuait aux activités de la COCORA, mais je sais que NGAISSONA était un des grands leaders du KNK.

181. Je ne peux pas vous dire si François BOZIZE était impliqué dans les actions de la COCORA, mais je sais que Rodrigue BOZIZE était très actif dans cette organisation avec Levi YAKITE et les jeunes du quartier. Il était très actif au PK 12, à MISKINE et même dans le KM5.

182. Les jeunes de la COCORA qui étaient aux barricades se promenaient avec des couteaux et des machettes. Le mot d'ordre était de rechercher les Seleka. Pendant le discours de

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Déclaration de témoin [01/18] PRV

Page 20 sur 22

[01/18] PRV



BOZIZE en 2012 au rond-point de BANGUI, BOZIZE a demandé à la population d'être vigilante et de dénoncer les Seleka.

183. Les enquêteurs m'ont demandé si je détiens des informations potentielles au sujet des machettes qui ont été utilisées par les Anti-Balaka lors de la crise.

184. En ce qui concerne ces machettes, je ne pense pas que quelqu'un ait distribué celles-ci. Ce sont les Anti-Balaka eux-mêmes qui se sont procurés des machettes pour combattre et se protéger contre les Seleka.

185. Certains Anti-Balaka se battaient pour BOZIZE notamment ceux de l'OUHAM, de l'OMBELLA-MPOKO et de la région de BOSSANGO. Même jusqu'à présent, ils sont avec lui et ils le soutiennent.

[01/18] PRV

**[01/18] PRV**

#### Clôture de l'entretien

186. Il m'a été expliqué que les personnes à qui les juges conféraient le statut de victime, seraient autorisées à participer aux audiences et pourraient être éventuellement indemnisées. J'ai été informé du rôle de la Section de la participation des victimes et des réparations, ainsi que de la procédure à suivre pour présenter une demande en vue d'obtenir le statut de victime et je consens à ce que mes données personnelles lui soient communiquées.

187. J'ai été informé que je pourrais être appelé à témoigner devant la Cour. Il m'a été précisé que les audiences au siège de la CPI se tenaient en public et que, par exception au principe de publicité des débats, les juges pouvaient, s'il y avait lieu, ordonner que des mesures de protection soient prises en faveur des témoins.

188. Les enquêteurs m'ont informé des mesures de protection susceptibles d'être adoptées pendant ou après l'enquête et/ou le procès.

189. Je n'ai rien à ajouter à la déclaration ci-dessus ni aucune précision à y apporter. Je reste à la disposition du Bureau pour apporter des éclaircissements ou répondre à des questions sur des sujets qui n'auraient pas été abordés au cours du présent entretien.

190. J'ai répondu de mon plein gré aux questions qui m'ont été posées.

191. Aucune forme de coercition, contrainte, menace, promesse ou incitation en vue de modifier ma déclaration ne m'a influencé(e) dans mes réponses.

192. Je n'ai aucun grief à formuler quant à la façon dont j'ai été traité(e) au cours de l'entretien.

**DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI**

Déclaration de témoin

**[01/18] PRV**

Page 21 sur 22

[01/18] PRV



---

---

### ATTESTATION DU TÉMOIN

J'ai lu la présente déclaration et elle est véridique pour autant que je sache et que je m'en souviens. J'ai fait cette déclaration de mon plein gré et je comprends qu'elle peut être utilisée dans le cadre d'une procédure judiciaire devant la Cour pénale internationale et que je peux être appelé à témoigner en public devant celle-ci.

**[01/18] PRV**

**DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI**

Déclaration de témoin

**[01/18] PRV**

Page 22 sur 22